



**Siège**  
69 rue Carnot - 05000 Gap  
Tel 09 54 31 27 28  
adrets@adrets-asso.fr  
www.adrets-asso.fr

**Antenne de Rhône-Alpes**  
370 rue des champagnes  
73290 La Motte Servolex  
Tel 06 47 33 65 24 - 04 79 71 09 70

Siret : 434 508 883 00023  
APE : 9499Z

## COTISATION 2018

L'Association pour le Développement en REseau des Territoires et des Services a été créée en 1999 par les collectivités locales et des associations gestionnaires de Points Publics pour **développer le réseau des points d'accueil de proximité** (Maisons de Services aux Public) dans les Alpes françaises.

Elle réunit aujourd'hui des structures intercommunales et des acteurs du développement local sur l'ensemble du massif alpin. **Son objectif est de développer l'accès aux services à la population dans les territoires ruraux.**

L'association s'appuie aujourd'hui sur une équipe de professionnels composée de 8 salariés.

L'ADRETS anime un réseau de points d'accueil de proximité, de techniciens et élus territoriaux et d'acteurs de l'économie sociale et solidaire engagés sur la question des services au public. Elle met en lien les acteurs locaux avec des réseaux déjà constitués au niveau régional ou national.

### L'ADRETS, c'est

- un **apport d'informations** sur les services, une lettre d'information mensuelle
- un **accompagnement des projets** de services à la population, la **formation** des acteurs à la demande
- la dynamisation des réseaux, le **partage des expériences**, la **mise en relation** des acteurs, via des rencontres ou des séminaires.

### Services AU public ?

On entend par là l'ensemble des services dont la population peut bénéficier sur son territoire de vie : cela regroupe donc les services publics au sens strict (administrations, organismes nationaux), mais également l'ensemble des services délivrés par les collectivités et les associations.

Notre conception large des services s'appuie sur une volonté de décloisonner les acteurs habituellement focalisés sur leur spécialité, alors que l'usager a besoin d'une réponse globale et transversale.

Nos actions sont financées par les pouvoirs publics et l'ensemble de nos productions sont accessibles et réutilisables librement sur notre site internet.

Au-delà de ces actions, l'ADRETS met à disposition de ses adhérents :

- l'accès à des sessions de formations internes (conduite et animation de réunion participative, gestion de projet, action de formation spécifique sur les services au public...)
- l'accès au logiciel de visiocommunication pour une utilisation quotidienne sur votre lieu de travail
- la salle de LoCOmmun (antenne de Gap), équipée en matériel de visiocommunication, dans la limite des disponibilités dédiées à l'ADRETS
- du matériel : tablettes, vidéoprojecteur... (antenne de Gap)

Adhérer, c'est soutenir l'association et s'inscrire formellement dans le réseau des services à la population !

A compléter et à nous retourner à l'adresse : ADRETS – 69 rue Carnot – 05000 GAP

## COTISATION 2018

Structure : .....

.....

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Adresse.....

.....

CP : .....

Ville : .....

Tel : .....

E-mail.....

Cotisation annuelle de 50 €euros payée par :

Chèque n°.....à l'ordre de l'ADRETS

Virement .....

Caisse d'Epargne de Gap

IBAN FR76 1131 5000 0108 0020 5905 259

BIC CEPAFRPP131

